

**COLLEGE ALBERT SCHWEITZER DE KAYSERSBERG  
OPERATION DE MISE EN CONFORMITE DE LA DEMI-PENSION**

X

**PROTOCOLE TRANSACTIONNEL  
LARBRE INGENIERIE  
MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES 18461 ET 18462**

**ENTRE**

La Collectivité Européenne d'Alsace, ayant son siège à 68006 COLMAR CEDEX, 100 Avenue d'Alsace BP 20351, représenté par le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, dûment habilité par délibération de la Commission Permanente du .....,

ci-après dénommé « Collectivité »

**ET**

La société LARBRE INGENIERIE, à 68040 INGERSHEIM, 12C Chemin de la Hardt représentée par Monsieur Sébastien LARBRE, titulaire des marchés 18461 ET 18462.

ci-après dénommée « LARBRE INGENIERIE » ou « l'entreprise ».

**Résumé :**

En phase avant-projet, la Maître d'Ouvrage a décidé d'élargir le périmètre des travaux de l'opération de mise en conformité de la demi-pension du collège de KAYSERSBERG, dont le montant prévisionnel est passé de 425 000 € HT à 870 00 € HT. A l'issue de la phase des études d'Avant-Projet (AVP), une négociation a été engagée avec le bureau d'études LARBRE INGENIERIE, titulaire des marchés de maîtrise d'œuvre N° 18461 et 18462 - relatifs au lot 02 - fluides et au lot 3 - structure de l'opération de mise en conformité de la demi-pension du Collège Albert Schweitzer de Kaysersberg pour la revalorisation du montant de ses honoraires. Un accord a été trouvé pour une indemnité transactionnelle d'un montant de 13 600,00 € HT. C'est pour cette raison qu'un protocole transactionnel, basé sur la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction, est établi afin de se prévenir de toute difficulté contractuelle ultérieure.

**Rappel des dispositions du marché :**

Les marchés 18461 et 18462 ont été notifié le 04 juillet 2019 à l'entreprise LARBRE INGENIERIE d'INGERSHEIM pour un montant total de 12 000,00 € HT.

Exécution du marché :

L'Ordre de Service de démarrage été envoyé le 23 septembre 2019 et retourné accepté par l'entreprise le 27 septembre 2019.

La mission de maîtrise d'œuvre a démarré le 01 octobre 2019.

### Objet de la modification :

Le programme initial des travaux prévoyait la mise en conformité de la cuisine seule pour un budget estimatif de 425 000 €. Le bureau d'études LARBRE INGENIERIE avait chiffré ses honoraires sur cette base

A la demande du maître d'ouvrage, en phase avant-projet, le périmètre des travaux a été élargi à la mise en conformité de la cuisine, la création d'un sanitaire PMR, la réfection complète du réfectoire et des circulations, l'encloisonnement coupe-feu de l'escalier, la réfection de l'installation de chauffage et la modification de locaux pour intégrer un vestiaire, un local de stockage et une lingerie.

Le montant estimatif des travaux, initialement établi à 425 000 € HT, est passé à 870 000 € HT

Les études pour le lot fluides dépassent le cadre de la mission de contrôle de la conformité des études d'exécution (VISA), et correspondent à une mission d'études d'exécution (EXE)

Après négociation, le bureau d'études LARBRE INGIENERIE a établi une proposition d'avenant à ses honoraires pour un montant de 13 600 € HT. Ce montant se décompose comme suit :

Pour le marché N° 18461 relatif au lot N°2 - Fluides

- Du montant de **8 000,00 € HT** pour l'élargissement du périmètre des travaux et l'augmentation du montant estimatif des travaux entre le programme et la phase Avant-Projet
- De la rétribution d'une mission EXE déterminé à 10% des honoraires, correspondant à un montant de **1 600,00 € HT**.

Pour le marché N° 18462 relatif au lot N°3 – Structure

- Du montant de **4 000,00 € HT** pour l'élargissement du périmètre des travaux et l'augmentation du montant estimatif des travaux entre le programme et la phase Avant-Projet

### Evolution financière du marché :

#### Marché N° 18461 relatif au lot N°2 - fluide

L'avenant représente un dépassement de plus de 50% du marché initial.

	Montant global HT	Evolution cumulée
Marché de base HT	8 000 € HT	
Avenant	9 600 € HT	120 %
<b>Total HT</b>	<b>17 600 €</b>	
TVA	3 520€	120 %
<b>Total TTC</b>	<b>21 120 €</b>	

#### Marché N° 18462 relatif au lot N°3 – Structure

L'avenant représente un dépassement de plus de 50% du marché initial.

	<b>Montant global HT</b>	<b>Evolution cumulée</b>
Marché de base HT	4 000 € HT	
Devis	4 000 € HT	100 %
<b>Total HT</b>	<b>8 000 €</b>	
TVA	1 600 €	100 %
<b>Total TTC</b>	<b>9 600 €</b>	

Le présent protocole transactionnel permet donc de prendre acte de l'accord trouvé en vue de la régularisation du devis proposé par l'entreprise.

**Il est expressément convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1 :**

Les demandes de paiement seront présentées selon les conditions prévues à l'article 9 du CCAP des marchés de maîtrise d'œuvre n°18461 et 18462.

**ARTICLE 2 :**

Toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent protocole sont inchangées.

**ARTICLE 3 :**

L'entreprise LARBRE INGIENERIE renonce à toute action, prétention et à tout recours à l'encontre de la Collectivité relatifs aux mêmes faits.

Le présent protocole a été établi en 2 exemplaires, accepté et signé par les parties.

Fait à Colmar, le

Le maître d'ouvrage :

L'entreprise :